



EYJEAUX

www.eyjeaux.com



Bulletin

Municipal

n°42



Mai 2012

Ouverture du Multiservice

La Commune d'Eyjeaux a sollicité l'ODHAC pour la création d'un bâtiment destiné à recevoir une activité bar, brasserie, multiservice au rez-de-chaussée ainsi que deux logements locatifs en étage, sur son territoire, au centre Bourg.

Elle a acquis la partie concernant l'activité commerciale et laisse la propriété et la gestion des logements à vocation locative à l'Od hac.

*Cette partie communale du bâtiment est mise à disposition d'un partenaire privé, la société « **L'Evasion** » représentée par son gérant Monsieur Mickaël ANDRIEUX pour l'exercice de l'activité bar, brasserie et multiservice qui comprendra dans un premier temps, un dépôt de pain, de tabac et journaux locaux, de l'épicerie en dépannage, de la pâtisserie et plats à emporter.*

Les locaux, d'une surface totale de 173,48 m² sont répartis de la façon suivante :

- | | | | |
|----------------|----------------------|-------------|----------------------|
| ➤ Bar-épicerie | 25,48 m ² | ➤ Toilettes | 10,23 m ² |
| ➤ Cuisine | 25,54 m ² | ➤ Réserve | 14,47 m ² |
| ➤ Restaurant | 50,95 m ² | ➤ Service | 11,22 m ² |
| ➤ Vestiaire | 4,65 m ² | ➤ Terrasse | 24,38m ² |
| ➤ Dégagement | 6,61 m ² | | |



La Commune d'Eyjeaux a conclu avec la société « L'Evasion » une convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation de ce commerce afin de s'assurer de la bonne réalisation des objectifs définis dans notre projet de création et de la viabilité de l'activité ainsi développée.

L'ouverture de cet établissement est prévue pour le 13 mai 2012, jour de marché à Eyjeaux, où nous espérons que vous serez nombreux à venir visiter et inaugurer ce lieu de convivialité.

Le Mot du Maire



A l'heure de la mise sous presse de ce nouveau bulletin municipal, le second tour des élections présidentielles n'est pas encore réalisé mais, d'ores et déjà, au vu des résultats du 1^{er} tour, je me permets de vous signifier mes très sincères félicitations et toute mon admiration pour le niveau de participation des citoyens d'Eyjeaux à ce scrutin : 90,15 % des inscrits se sont présentés devant l'urne ce dimanche 22 avril. Ce résultat montre l'attachement des habitants d'Eyjeaux à la vie publique. Souvenons-nous que le droit de vote a été obtenu par nos aïeux après de longues luttes ! Nous avons raison de l'utiliser pleinement.

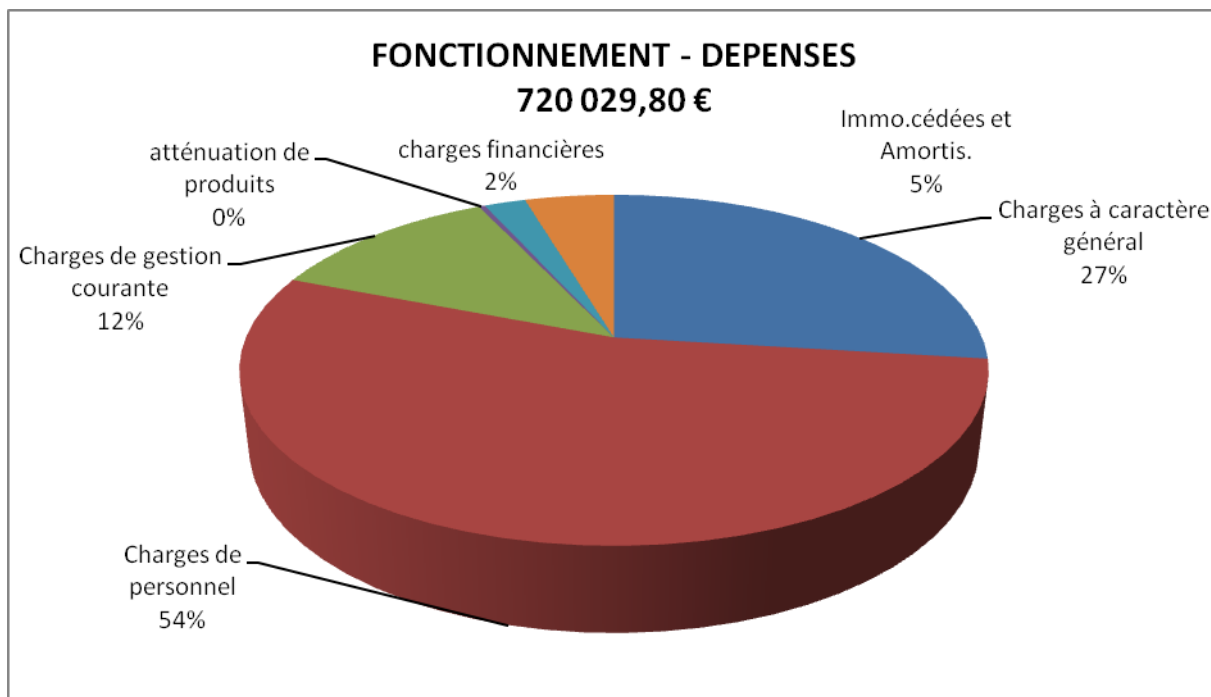


Le commerce local, en projet depuis longtemps, va devenir une réalité. Son ouverture est prévue autour du marché des plantations. Venez nombreux encourager les jeunes gérants à qui nous en confions la charge et n'hésitez pas à leur demander des services nouveaux pour que leur activité commerciale s'ajuste à vos besoins. C'est ensemble, avec la participation de tous, que cette expérience réussira.

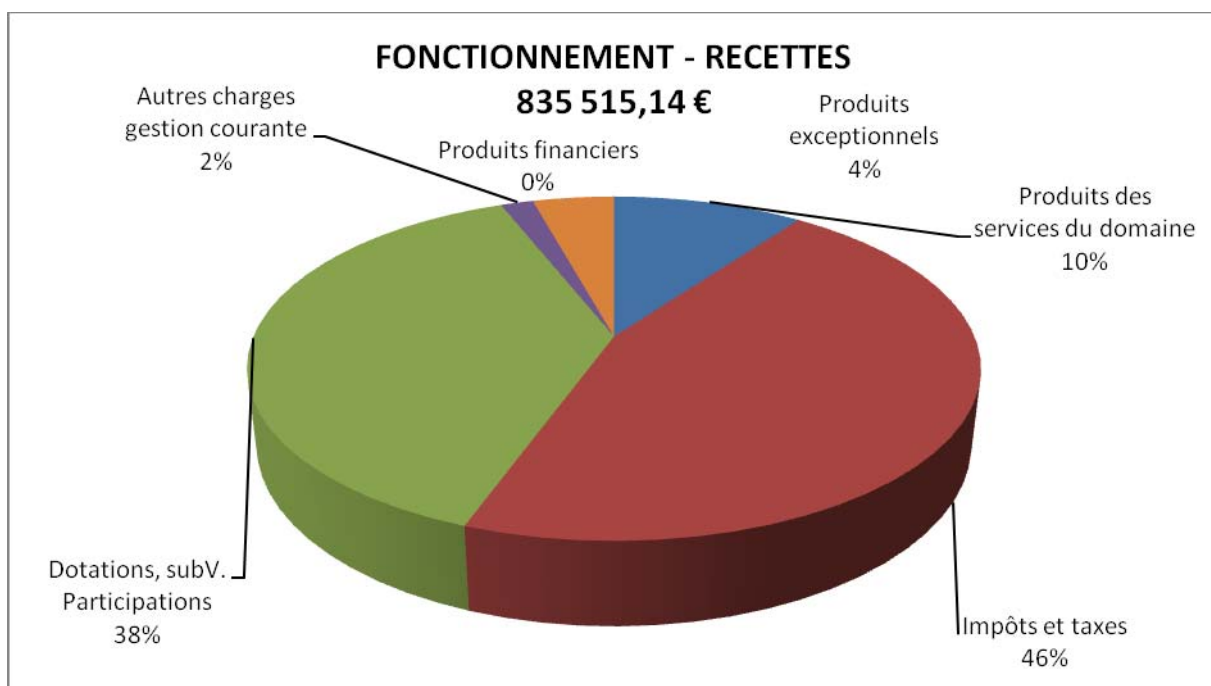
Le Conseil Municipal lors de sa séance du 5 avril a voté son budget pour l'année 2012. Pour la deuxième année consécutive, il a choisi de ne pas varier le taux des taxes foncières et d'habitation, considérant que la période que nous vivons n'incitait pas à augmenter les charges des ménages. Le Conseil Municipal a préféré faire évoluer les produits des services. Tout ceci vous est plus largement expliqué dans ce numéro 42 du bulletin municipal.

Bonne lecture
Le Maire
Gérard PICHERIT

COMPTE ADMINISTRATIF



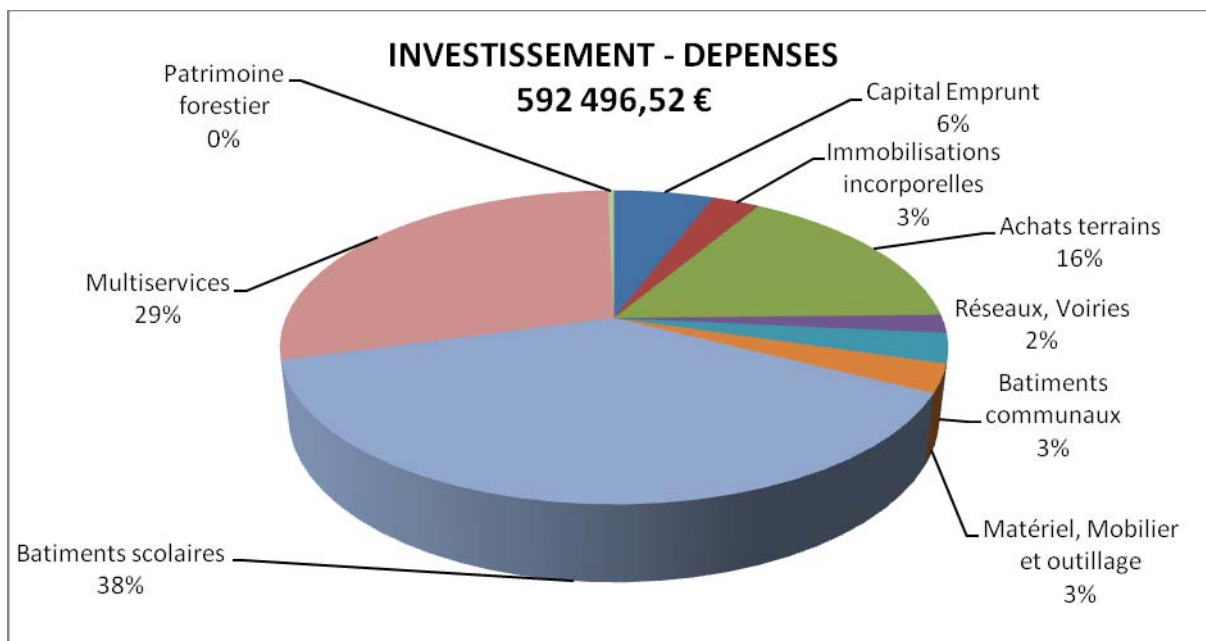
Charges à caractère général : 194 073,71 € - Charges de personnel : 388 399,11 €
Autres charges de gestion courante : 86 669,63 € - Atténuation de produits : 2 344,00 €
Charges financières : 15 360,80 € - Immobilisations cédées et amortissement PLU : 33 182,55 €



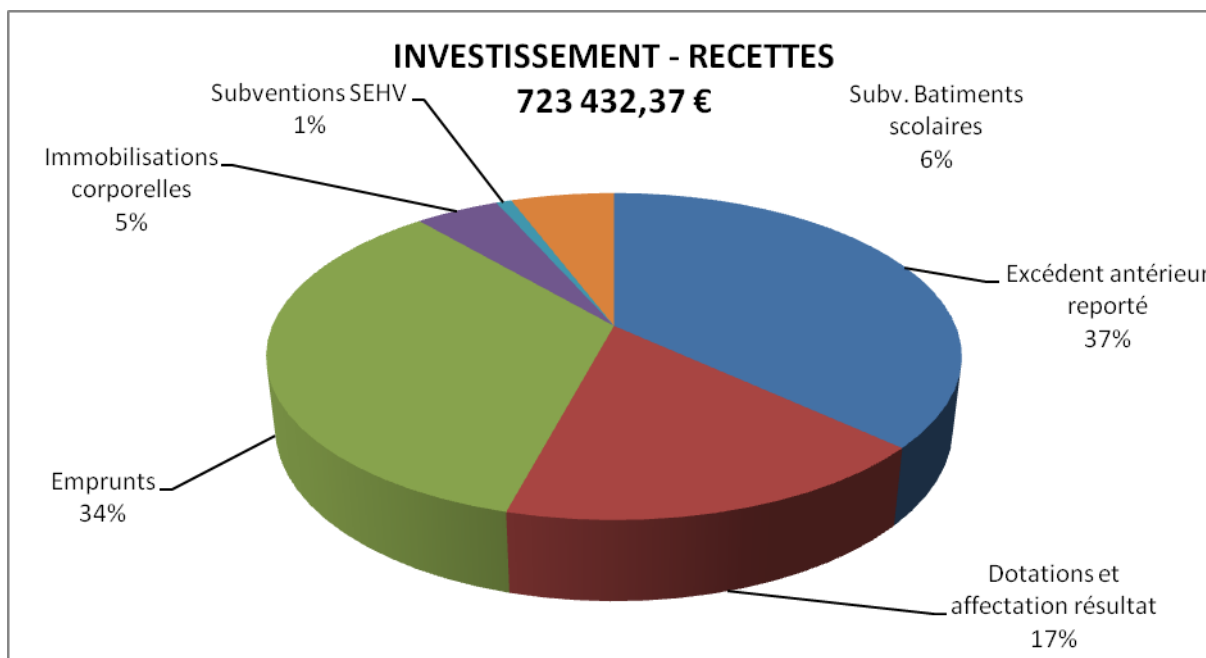
Produits des services du domaine : 83 947,35 € - Impôts et taxes : 380 569,22 €
Dotations, subv. et participations : 321 513,72 € - Autres charges gestion courante : 14 323,69 €
Produits financiers : 4,74 € - Produits exceptionnels : 35 875,72 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : + 115 485,34 €

COMPTE ADMINISTRATIF



Capital Emprunts : 34 386,85 € - Achats terrains : 95 365,31 €
 Immobilisations incorporelles : 16 317,26 € - Réseaux, Voiries : 11 225,36 €
 Bâtiments communaux : 18 169,74 € - Mobilier Matériel et outillage : 17 173,78 €
 Bâtiments scolaires : 171 336,28 € - Patrimoine forestier : 2 082,48 €



Excédents antérieurs reportés : 266 383,41 € - Immobilisations corporelles : 33 757,55 €
 Dotations et affectation résultat : 125 425,80 € - Emprunts : 250 000 €
 Subventions SEHV : 6 246,11 – Subventions Bâtiments scolaires : 41 619,50 €

RESULTAT INVESTISSEMENT : + 130 935,85 €

BUDGET PRIMITIF 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
CHAPITRE	BUDGET 2011	BUDGET 2012
011 Charges à caractère général	229 100,00	237 900,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	390 200,00	403 770,00
65 Charges de gestion courante	91 300,00	108 140,00
66 Charges financières	15 200,00	24 000,00
014 Reversement CALM	2 350,00	3 000,00
023 Virement à la section d'investissement	42 402,00	24 417,00
042 Op,d'ordre Amortissement PLU	8 183,00	8 183,00
TOTAL DES DEPENSES	778 735,00	809 410,00

RECETTES		
	BUDGET 2011	BUDGET 2012
70 Produits des services du domaine	82 450,00	85 350,00
73 Impôts et taxes	363 600,00	379 750,00
74 Dotations et participations	310 080,00	309 750,00
75 Autres produits de gestion courante	11 700,00	13 500,00
76 produits financiers	5,00	5,00
013 Atténuation de charges	1 800,00	15 000,00
77 Produits exceptionnels	9 100,00	1 055,00
722 Travaux en régie ancien bar		5 000,00
TOTAL DES RECETTES	778 735,00	809 410,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
	BUDGET 2011	BUDGET 2012
16 Remboursement d'emprunts	34 500,00	52 700,00
20 Immobilisations incorporelles (achat licence IV)	20 000,00	
202 Révision PLU		3 570,00
21 Immobilisations corporelles (terrains mat,inform, mobilier mairie)	182 000,00	142 500,00
23 Immobilisations (cour,multi service-anc,bar+tvx voirie-ecl,public-forêt)	572 175,00	281 400,00
040 Op d'ordre travaux en régie ancien bar	37 780,00	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES	846 455,00	485 170,00

RECETTES		
	BUDGET 2011	BUDGET 2012
10 Dotations FCTVA-TLE - Affectation du résultat	121 330,00	165 875,00
13 Subventions	200 880,00	129 270,00
16 Emprunts	182 277,00	26 490,00
040 Op d'ordre-Amortissement PLU	8 183,00	8 183,00
024 Vente de terrain	25 000,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	42 402,00	24 417,00
001 Excédent d'investissement reporté	266 383,00	130 935,00
TOTAL DES RECETTES	846 455,00	485 170,00

VOTE DES TAUX DE TAXES 2012

TAXES	Rappel Taux 2011	Produit Attendu	Moyenne Départementale 2011	Taux 2012	Produit Attendu
Taxe d'habitation	15.34 %	178 558	24.26 %	15.34 %	188 989
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18.98 %	128 741	18.52 %	18.98 %	133 885
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	62.73 %	32 118	69.99 %	62.73 %	32 682
Produit total		339 417			355 556

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer de hausse des taux sur les différentes taxes. L'augmentation du produit attendu provient de la progression des bases de la valeur locative à laquelle s'applique un coefficient d'évaluation. Ensuite un coefficient de revalorisation nationale est appliqué annuellement. Les calculs pour établir la valeur locative cadastrale des immeubles bâtis et non bâtis sont effectués par les services de la Direction Générale des Finances Publiques.

Depuis 2011, Limoges Métropole apparaît sur la feuille d'impôt de la taxe d'habitation car elle perçoit la part de la taxe d'habitation prélevée jusqu'alors par le Département. Il ne s'agit pas d'un nouvel impôt mais d'un changement de collectivité bénéficiaire.



BUDGET 2012

DETAIL DES COTISATIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Organismes	Montant	Organismes	Montant
SIPRAD	400.00	ASSOCIATION DES MAIRES	232.86
ADAC	341.00	REFUGE DU MAS DU LOUP	513.66
ADIL	162.78	FONDATION DU PATRIMOINE	100.00
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE	10 411.00	ACCUEIL DE LOISIRS BOISSEUIL-EYJEAUX POLE ADOS	3069.00

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Association	Montant	Association	Montant
AS Eyjeaux	585.00	GVA Masculin	80.00
Judo Club	200.00	GVA Féminin.	80.00
Aureil Tennis Club	110.00	Comice Agricole	80.00
Farandole APE	160.00	CCJA	110.00
Gym Tonic	110.00	Association pêche St-Paul	150.00
Contre temps danse	110.00	La Croix Rouge	50.00
ACCA	260.00	Amicale des pompiers	50.00
Comité des Loisirs	160.00	Prévention routière	50.00
Coopérative Scolaire	450.00	CRCL Tour du canton	500.00
Pétanque Club Eyjeaux	110.00	FNATH	80.00
Section Locale Anciens Combattants	80.00	Les Croqueurs de Pommes	110.00
FACE	110.00	AGPB Pierre-Bufferière	50.00
Foyer Coopératif Pierre-Bufferière	50.00		

DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVENTIONS ET ADHESIONS

- **Commerce Multiservice**

- **Convention d'occupation temporaire du domaine public**

- La candidature de M. ANDRIEUX Michaël avait été retenue pour la gérance du multiservice,

- Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de 3 années avec M. ANDRIEUX pour l'exploitation du multiservice.



- **Convention relative à la viabilité hivernale avec le Conseil Général**

Après avoir pris connaissance de la rencontre avec les services techniques du Conseil Général afin de leur proposer d'intervenir sur une partie du domaine public départemental, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention relative au renforcement des opérations de viabilité hivernale.

Les actions conduites par la commune sur le réseau routier départemental, consisteront à racler la neige et à la pousser sur les côtés de la route. La commune sera informée par le patrouilleur de l'antenne de Saint-Lazare en cas de besoin.

Les secteurs d'intervention des services de la commune sont les suivants :

- RD44 (village du Freyssinaud)
- RD65 (intersection avec la Voie Communale de Leyrahout)
- RD65 (village de Poulénat)
- RD98 (intersection avec la RD 65) et (route de Laubaudie)

La charge de la responsabilité restera inchangée. Ladite convention d'une durée d'un an est renouvelable par tacite reconduction.

- **Création de l'Agence Technique Départementale et adhésion de la commune**

Le Conseil Municipal :

- approuve les conditions de création et le projet de statut de l'agence technique départementale de la Haute-Vienne, établissement public chargé d'apporter aux communes et à leur groupement une assistance d'ordre technique juridique ou financier en matière d'ingénierie,

- décide d'adhérer à l'agence pour les volets :

- * bâtiments et espaces publics avec la reprise des activités de l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités,

- * informatique avec la reprise des activités du Centre Informatique Départemental 87.

FORÊT COMMUNALE

- **Maîtrise d'œuvre Office National des Forêts pour les travaux d'entretien et l'accessibilité**

- **Acquisition de parcelles de terrain auprès du Conseil Général**

Afin de finaliser le projet de création d'un cheminement piétonnier permettant d'accéder à la Forêt Communale, le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable au programme d'action 2012 proposé par l'ONF
- donne son accord pour l'acquisition de quatre parcelles appartenant au Conseil Général. Il s'agit de bois taillis situé le long de la RD 12, d'une superficie totale de 3 726m².
- autorise M. le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre avec l'ONF et l'acte à intervenir avec le Conseil Général.

ATTRIBUTION D'AIDES et de SUBVENTIONS

• Aide communale pour les frais relatifs aux écoles de musique (progressivité)

En raison des demandes de différents administrés, le Conseil Municipal approuve le versement d'une aide pour la pratique de la musique selon les conditions de revenus énoncées ci-dessous en intégrant une progressivité en fonction du nombre d'enfants fréquentant une école de musique dans le foyer :

Tranche de revenus	Aide accordée	Pour le 2 ^{ème} enfant	Pour le 3 ^{ème} enfant et plus	Modalité de versement de l'aide
0 à 7 500€	10€ par mois	15€ par mois	20€	plafonnée à 10 mois et versée annuellement sur présentation d'un justificatif
7 500 à 8 500€	8€ par mois	12€ par mois	16€	
8 500 à 9 600€	6€ par mois	9€ par mois	12€	
9 600-10 800€	4€ par mois	6€ par mois	8€	

• Subventions au collège Fernand Lagrange de Pierre-Buffière

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 500€ pour l'année 2012 au collège Fernand Lagrange de Pierre-Buffière, destinée au financement des projets de fin de cycle :

- voyage à Londres pour les élèves de 4^{ème} soit 6 élèves d'Eyjeaux
- voyage en Espagne pour élèves de 3^{ème} soit 4 élèves d'Eyjeaux

Cette somme sera versée directement au collège.

• Subvention manifestation « Dingomobiles »

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 1 500€ au Comité des Loisirs pour l'organisation de la 10^{ème} édition des « Dingomobiles », qui se déroulera le 1 juillet 2012.

• Subvention « Course des 3 Limousines »

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 250€ au Foyer Club Laïc de Feytiat pour l'organisation de 6^{ème} édition de la course pédestre « Nocturne des 3 Limousines » qui aura lieu le 9 juin 2012.

PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

• Approbation de la révision simplifiée n°1 du PLU

Le Conseil Municipal décide d'approuver la révision simplifiée n°1 du PLU approuvé le 31.05.2007.

Cette révision a pour objet :

- 1-de procéder à une extension mineure de la zone U3 du Mas-Gauthier en raison de la mise en place récente de réseaux d'eau et d'électricité sur le secteur,
- 2- de procéder à une extension mineure de la zone U3 et à son transfert en zone Auct de la Valade en raison notamment de la création de l'assainissement sur le secteur,
- 3- de procéder à une extension mineure de la zone U2 dans le Bourg pour permettre le développement de l'activité économique d'un artisan.

• Approbation de la modification n°1 du PLU

Le Conseil Municipal décide d'approuver la modification n°1 du PLU prescrite par délibération en date 12 octobre 2010. Cette modification concerne un point de règlement de la zone U1.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

TARIFS EAU POTABLE AU 1^{er} janvier 2012

Le Comité Syndical décide de fixer les tarifs ci-dessous pour les abonnés :
(part du délégataire et part syndicale comprises)

- ✓ 0.9535 € ht (0.3769 + 0.5766) par mètre cube d'eau consommée,
- ✓ 48.3276 € ht (29.00 + 19.3276) par branchement pour la partie fixe annuelle,

et précise que la facturation sera semestrielle (sans changement)

IMPLANTATION DE BORNES TEXTILES

Le Conseil Communautaire de Limoges Métropole a décidé la mise en place d'une filière de collecte, tri et valorisation des déchets textiles sur le territoire de Limoges Métropole dans le cadre de sa compétence traitement des déchets ménagers et assimilés.

Sur notre commune, deux points d'apport volontaire de collecte de ces textiles usagés sont mis en place :

- **Le Bourg Aire de Loisirs (à côté des conteneurs à verres)**
- **Déchetterie communautaire des Cornudes - Poulénat**



MANIFESTATIONS DIVERSES

**Dimanche 15 avril 2011 notre commune accueillait le départ et l'arrivée du
22^e TOUR DU CANTON DE PIERRE-BUFFIERE
organisé par le Cyclo Racing Club Limousin (CRCL)**



Dès 15h les coureurs s'élançaient sur un circuit en ligne de 74 km complété par une boucle finale de 4 fois 8 km en direction des Salles, le Boucheron, St Hubert, Beauloup, Lathière et le Bourg soit 106 km au total.

David Thély (CRCL), vainqueur de l'épreuve, l'emporte en 2h 51' 06" devant Loïc Herbreteau (CRCL) à 1' 14" et Gerbaud (Angoulême VC) même temps.

La Municipalité d'Eyjeaux remercie le Comité des Loisirs qui a participé à l'organisation de cette manifestation ainsi que tous les membres bénévoles qui contribuent chaque année au bon déroulement de cette épreuve et assurent la sécurité tout le long du parcours. Nous remercions également Cindy et Justine qui remettaient les récompenses aux vainqueurs des différentes catégories.





GRANDS PROJETS

Première pierre du centre aquatique



Limoges Métropole a posé, vendredi 16 mars 2012, la première pierre du futur centre aquatique communautaire. Situé au lieu dit du Puy Ponchet (face au cinéma ESTER) au nord de la commune de Limoges, cet équipement de 12 000m² proposera une zone dédiée aux pratiques sportives et aux activités éducatives et scolaires, une zone ludique pour les petits et pour les grands, un espace bien être et un espace restauration.

Le chantier du centre aquatique a débuté en décembre 2011 avec les opérations de défrichage puis en janvier 2012 avec les travaux de terrassement et devrait durer environ 25 mois.

Toutes les nouveautés technologiques vont être mises au service de ce projet ambitieux :

- Mur et plancher mobiles pour les bassins
- Accessibilité pour tous types de handicaps
- Normes environnementales...

Ce complexe va permettre de répondre aux besoins de la population locale tout en développant l'attractivité du territoire de Limoges Métropole au-delà de ses frontières régionales :

- Une zone pour les pratiques sportives et les activités éducatives et scolaires (2 bassins 50 mètres et 25 mètres)
- Une zone ludique (pentagliss, boule à vague, rivière à courants....)
- Un espace bien être (spas, hammams, saunas.....)
- Un espace restauration

Il permettra aussi de positionner Limoges Métropole parmi les grandes agglomérations capables d'organiser des compétitions nationales et internationales.

Les espaces extérieurs accueilleront une zone de stationnement de 550 places, 8 emplacements d'autocars, 1 garage à vélo et 1 parc ouvert pour les deux roues, des accès réservés aux services logistiques et de secours, des espaces d'agrément végétalisés et minéralisés avec jeux.

Le montant global du coût des travaux s'élève à 36M€. Une large part sera réalisée par des entreprises régionales pour un nombre total de 350 000 heures de travail. Environ 16 000 heures seront réservées à des publics jeunes ou adultes suivis notamment par la Mission Locale de l'agglomération de Limoges ou le PLIE de Limoges Métropole.

Une visite virtuelle de ce futur équipement vous attend, cliquez sur "pour en savoir plus...."

<http://www.agglo-limoges.fr>

DU COTÉ DE L'ÉCOLE

ALINE au tableau d'honneur



Le 23 mars dernier en présence de Jean Louis NOUHAUD, Conseiller Général, Gérard PICHERIT, Maire remettait la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Mme BONNET, que l'on connaît plus par son prénom ALINE.

Entourée par sa famille, les enseignants, le personnel communal et le Conseil Municipal, elle recevait cette distinction qui marque une carrière professionnelle remarquable et bien remplie. L'accent fût mis sur son parcours dans la fonction publique territoriale à l'Ecole Publique d'Eyjeaux en qualité d'agent des écoles maternelles depuis 1986.

Lorsque la municipalité d'alors crée avec M. BOYER à sa tête, la classe maternelle, le choix de l'agent spécialisé qui accompagnera la maîtresse de cette nouvelle classe se porte sur la candidature d'Aline. Nous sommes en 2012, elle est toujours là, fidèle au poste. Les maires qui se sont succédés lui ont tous renouvelé leur confiance.

Elle a intégré l'école en qualité d'ATSEM de 2^{ème} classe (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) puis comme ATSEM de 1^{ere} classe en 1999. Elle franchit un cap supplémentaire en 2007 où elle est nommée agent spécialisé principal de 2^{ème} classe.

Les appréciations annuelles de son travail sont identiques depuis de nombreuses années : « volontaire, efficace, adorée par les petits et leurs parents – très bien mais *Aline, il ne faut pas t'arrêter en si bon chemin, cette médaille n'est qu'une étape ; il reste encore plein de belles années à travailler dans notre école. Continue à montrer à nos plus jeunes enfants la voie du début de la sagesse, la force des convictions qui t'anime. Continue à être un moteur pour notre école, à guider les plus jeunes et à participer aux animations* ».

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Les travaux d'agrandissement de l'école ont pris fin en ce début d'année. Les enfants peuvent dorénavant profiter d'un espace confortable pour s'adonner aux jeux et aux joies des récréations.

Cet agrandissement a permis une meilleure organisation des sorties et entrées des enfants.

En effet, les enfants qui prennent les transports scolaires entrent et sortent par le portail situé derrière le restaurant scolaire et les enfants qui partent avec leurs parents, continuent d'emprunter l'entrée située près de la salle polyvalente.

Il est important que chacun suive ces indications afin de faciliter cette organisation.



LES ACTIVITÉS

De nombreux projets ont été réalisés depuis le début de l'année 2012 :

- Le **blog** de l'école a été créé et régulièrement enseignants et élèves publient des articles sur la vie de l'école, vous y trouverez un grand nombre d'informations.



Les enfants ont pu assister à différents spectacles :

Les grandes sections, CP, CE1 et CLIS ont vu un spectacle d'Isabelle Besse « Julien et les copains du monde » qui leur a permis de découvrir comment vivent les enfants d'autres continents et de voir les instruments de musique du monde entier.

Les plus grands ont pu eux assister au spectacle « la communication, de l'oral à l'écrit »

Plusieurs sorties sportives ont eu lieu dans le cadre scolaire et extra scolaire :

Les cycles 1 MS et GS ont participé à une animation de motricité à Boisseuil



Rencontres départementales de basket organisées par l'USEP pour les élèves de cycle 3 le 21 février, sur le site de Condat et de hand-ball le 27 mars, sur le site de Boisseuil leur ont permis de rencontrer d'autres camarades d'écoles voisines.



Les élèves de CM1 et CM2 ont effectué un cycle de basket au gymnase de FEYTIAT et se sont entraînés avec le coach Fawsi de l'équipe 1 féminine du FCL de FEYTIAT.

A la suite de ces entraînements, deux joueuses de haut niveau Augustina Zigaite qui est Lituanienne et Lucienne Berthieu-Poiraud qui est française sont venues dans leur classe avec leur coach, afin d'échanger sur leurs carrières sportives.

Après cet échange les enfants ont pu recevoir une invitation pour aller les voir jouer le 14 janvier 2012 à Feytiat contre l'équipe d'Angers.





CARNIVAL

Le traditionnel défilé pour le carnaval s'est déroulé le vendredi 20 mars après-midi.

Les enfants se sont promenés dans le Bourg avec de jolis déguisements confectionnés en classe sur le thème du recyclage.

De nombreux spectateurs étaient présents tout le long du parcours.

Les enfants ont partagé ensuite un goûter offert par l'association des parents d'élèves Farandole.

Actuellement les élèves de cycle3 se préparent pour leur sortie de fin d'année. Ils s'entraînent activement tous les mercredis matins depuis le 28 mars afin d'être prêts pour découvrir le Lac de Vassivière les 14 et 15 mai 2012 en vélo.

De nombreux projets sont encore à venir, notamment :

- des spectacles « Kaolin et Barbotine » pour les plus petits,
- des sorties culturelles : visite du village de Montrol-Sénard pour les CP CE1,
- visite de l'aquarium pour la CLIS, et visite de l'Hôtel de Ville de Limoges pour les C M.

PISCINE

L'activité piscine qui a débuté au mois d'octobre se poursuit avec un troisième cycle de 10 séances qui concerne cette fois-ci les plus grands.



En effet l'opportunité d'un troisième créneau pour cette année scolaire a vu le jour et la municipalité reconnaissant l'importance de cette activité a décidé d'offrir ces 10 séances supplémentaires (coût de 1000 euros plus le transport scolaire) ce qui permettra à tous les enfants d'avoir bénéficié de cette activité encadrée par des professionnels.

Nous remercions encore tous les accompagnants qui donnent de leur temps pour faire vivre ce projet.



INSCRIPTION D'UN ENFANT A L'ECOLE

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site www.eyjeaux.com (rubrique Ecole)

« Il faut cultiver notre jardin »

Candide, Voltaire

Viennent les beaux jours, les premières feuilles vert tendre se déploient, et avec elles, des envies de jardinage. Mais alors, puis-je faire un potager, moi qui n'ai jamais rien planté ?



Bien sûr et voici justement quelques petits conseils qui pourraient servir.

Il faut choisir un endroit, mais lequel, de quelle taille et où ?

La taille de votre jardin va dépendre du but que vous lui donner, elle varie si c'est pour le plaisir ou pour vous nourrir. De même il est important dès le départ de tenir compte du temps que vous souhaitez y consacrer. L'exposition aussi est importante, sud ou sud-ouest est la meilleure, plus il y a de soleil, plus ça pousse !

Une fois l'emplacement trouvé, il faut ensuite préparer le terrain, déloger les herbes qui y sont bien implantées. Avec une fourche bêche ou à défaut une bêche, il faut retourner la terre, exposer les racines à l'air afin que les herbes sèchent, et ensuite secouer les mottes pour les éliminer.

L'étape du bêchage effectuée il faut nourrir le sol, car une plante ne se nourrit bien que dans un sol vivant, vous lui apporterez donc du fumier ou du compost, ou les deux.

Voilà, maintenant vous pouvez vous lancer, semer et planter.

Semer, c'est le fait de mettre une graine en terre pour qu'elle germe puis se développe, c'est le fondement du jardinage puisque le semis est le départ de tous les végétaux. Plusieurs manières de semer existent, en ligne, en poquet (semis groupé) ou à la volée. La terre doit être fine et légère avant de procéder au semis. Dans le cas du semis en ligne, il faut aussi tracer un sillon dont la profondeur dépendra des variétés semées. Une fois les graines déposées dans ce sillon, il faut les recouvrir et arroser abondamment en pluie fine. Pour les semis à la volée, ratisser légèrement la surface du sol suffira. Et n'oubliez pas d'arroser.

Planter : cela consiste à implanter en terre un jeune plant de futur légume. Comme pour le semis, il faut préparer le sol avant la plantation, il doit être meuble et aéré. Généralement la plantation s'effectue en ligne, il faudra donc tracer un sillon. Si les plants sont en godet, il est conseillé de les faire tremper dans l'eau quelques heures avant et de « casser » le cube de terre qui l'entoure pour permettre un meilleur développement des racines une fois dans le sol. Avec un plantoir vous creusez un trou dans lequel vous déposez votre plant et où vous versez un peu d'eau avant de recouvrir avec la terre et de tasser légèrement au pied du plant. Les plants doivent ensuite être arrosés régulièrement pour éviter le dessèchement et bien prendre.

Chaque année, il est important de ne pas toujours cultiver les mêmes légumes aux mêmes emplacements car ils n'ont pas les mêmes besoins et ils ne prennent pas les mêmes nutriments dans le sol, cela permet de maintenir la fertilité. De même les petites bêtes consommatrices de vos légumes ne retrouveront pas d'une année sur l'autre les légumes sur lesquels ils s'étaient installés. Cette rotation permet de rompre le cycle de vie des parasites.

« Pour certains il est une passion, pour d'autres parfois une obligation, pour les plus jeunes une récréation et pour les plus vieux une tradition ».



Faire pousser des légumes n'est pas l'apanage d'un nombre limité d'individus mais bien à la portée de tous ceux qui possèdent un lopin de terre. Et cultiver un potager, quelque soit sa taille n'est pas un acte anodin aujourd'hui. En effet, nous participons à l'entretien de la biodiversité et fournissons un lieu de butinage pour les pollinisateurs en associant les fleurs aux légumes dans notre potager. Nous accédons à une alimentation équilibrée et améliorons notre nutrition grâce à lui. Enfin nous nous nourrissons nous-mêmes avec de bons produits et nous opposons un peu à notre manière à la dictature des grandes surfaces.

Alors bon jardinage !!



ACCUEIL DE LOISIRS

Le Royaume des enfants

L'année démarre bien à l'ALSH -Accueil de Loisirs Sans Hébergement-

Les mercredis de janvier et février ont permis aux enfants de s'investir sur des activités menées en atelier : gymnastique, hand, peinture sur porcelaine, théâtre ; Ils ont aussi débuté la préparation du spectacle proposé le 18 avril dernier à l'Espace Culturel du Couzou.

Pour cette occasion ils étaient accompagnés des enfants des ALSH de Feytiat et de Beaubreuil. Un spectacle du **théâtre Carriole** « **Hansel et Gretel** » a eu lieu à l'issue de leur représentation.

Le séjour de février s'est également très bien déroulé :
Différentes sorties étaient au programme de ces deux semaines :
Patinoire, aquarium, terra aventura.
Une journée a été organisée au Mont Dore où les enfants ont pu profiter de la neige et les parties de luge ont fait la joie des petits et des grands.



Sortie terra aventura



Les activités manuelles n'ont pas été oubliées : fabrication de flûtes des Andes, de bâtons de pluie d'Afrique ..., autant d'activités proposées par l'équipe de Pascale qui ont su plaire aux enfants et aux familles.

Le dernier vendredi a été consacré à une journée « jeux de société » à laquelle les parents étaient conviés.

Une exposition de l'ensemble des réalisations des enfants sur la quinzaine était aussi visible à l'école maternelle.

Une dizaine de parents ont répondu à l'invitation et ont partagé avec les enfants des parties d'échecs, de roulettes... ou de chasse à la sorcière.

Cette journée festive a joliment conclu un beau séjour avec un programme complet auquel les enfants ont adhéré.

Les adolescents n'étaient pas en reste, la première semaine ils étaient 9 au stage de basket et la semaine suivante 12 ont participé au stage de hip hop.

Ils ont eu l'occasion de démontrer leur habileté aux jeux vidéo au cours d'une soirée très sympathique.

Le carnaval



L'équipe d'animation prépare déjà activement les vacances de Printemps :

- un séjour à Toulouse pour les 11/17 ans,
- une sortie à la Cité de l'Espace pour les 8/17 ans le vendredi 27 avril où ils ont retrouvé les enfants partis en séjour.
- un stage activité de plein air et de nombreuses autres activités autour de la découverte de notre environnement...

Pour tout renseignement service animation Boisseuil 05 55 06 10 30

serviceanimationboisseuil@orange.fr

ou sur le site www.eyjeaux.com

EYJEAUX PRATIQUE rubrique Enfance-Jeunesse

RAPPEL DES TARIFS

ACCUEIL DE LOISIRS

Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux		
Journée complète (repas compris) – 1 ^{er} enfant		11.15 €/jour
Journée complète (repas compris) – 2 ^{ème} enfant		9.00 €/jour
Journée complète (repas compris) – à partir 3 ^{ème} enfant		6.35 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – 1 ^{er} enfant		6.70 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – 2 ^{ème} enfant		5.10 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – à partir 3 ^{ème} enfant		3.80 €/jour
Repas		2.00 €/repas
Enfants hors commune (sauf Eyjeaux)		
Journée complète (repas compris)		13.40 €/jour
Demi-journée matin ou après midi		8.10 €/jour
Repas		3.60 €/repas
STAGES – Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux		
Stage à vocation sportive – Par enfant		25.50 €/ stage
Stage à vocation culturelle – Par enfant		20.40 €/stage
SEJOURS – Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux		
Ados - Séjour 2 jours		25.50 €/séjour
Ados - Séjour 4 jours – 1 ^{er} enfant		102.00 €/séjour
Ados - Séjour 4 jours – à partir du 2 ^{ème} enfant		82.00 €/séjour
Ados - Séjour 5 jours – 1 ^{er} enfant		158.00 €/séjour
Ados - Séjour 5 jours – à partir du 2 ^{ème} enfant		107.00 €/séjour
Ados - Séjour 8 jours – 1 ^{er} enfant		184.00 €/séjour
Ados - Séjour 8 jours – à partir du 2 ^{ème} enfant		158.00 €/séjour
8/11 ans – Séjour 5 jours - 1 ^{er} enfant		76.50 €/séjour
8/11 ans – Séjour 5 jours - à partir du 2 ^{ème} enfant		51.00 €/séjour
4/6 ans – Séjour 2 jours		25.50 €/séjour
Séjours ados et pré-ados durée supérieure à 2 jours – arrhes à l'inscription		50.00 €
Accueil libre ados	Adhésion annuelle	5.00 €

* * * * *

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES D'EYJEAUX

AJUSTE Marie-Pierre	Poulénat	☎ 05.55.31.28.90
BESSE Laetitia	11 Lotissement Le Mas Barette	☎ 06 25 21 55 33
COUTURAS Agnès	10 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05 55 00 21 43
DEVOYON Séverine	27 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05 55 00 20 18
JOUANIE Clervie	Chantecaille	☎ 05.55.58.39.08 ou 06 28 29 68 83
LEBLOIS Florence	La Villatte	☎ 05 55 30 88 27
ROUZIER Yvette	Route des Allois	☎ 05 55 48 30 29
ROCHA CORREIA Annie	2 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05.55.08.28.20 ou 06 26 67 70 15

ETAT CIVIL



Naissances



COMTE Lucie, Marie, Gabrielle,
née le 22 novembre 2011 à Limoges,
18 résidence Le Verger Poulénat

BOUTY Lalie,
née le 6 janvier 2012 à Limoges, Chantecaille

NADAUD Maya, née le 25 novembre
2011 à Limoges, Poulénat

AUROY Camille, Pauline,
née le 9 janvier 2012 à Limoges,
Le Grand Bos des Aulières

DEVIAUCHE Ilana, Melody, Lydie,
née le 30 novembre 2011 à Limoges,
Laubaudie

ROCHE Gabin, Jules
né le 19 mars 2012 à Limoges, Lombardie



Mariages

Ne sont inscrit que les mariages célébrés à la Mairie d'Eyjeaux

Décès

DUMONT Marie-Thérèse Epouse
MONTIBUS, 87 ans, Poulénat,
le 22 décembre 2011 à Eyjeaux

GIRAUD Marie Veuve POTHIN, 87 ans,
Laubaudie,
le 26 février 2012 à Eyjeaux

MARCHEIX Léon, René, 84 ans,
Le Moussan,
le 18 février 2012 à Limoges



EYJEAUX PRATIQUE

MAIRIE

Permanence de M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes : sur rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie

TEL : 05.55.00.27.81

FAX : 05.55.48.39.00

E-mail : mairie.eyjeaux@orange.fr

http : // www.eyjeaux.com

Heures d'ouvertures de la Mairie

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
mercredi et samedi : 8h30 à 12h30

SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les garçons et les filles.

Ils doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire.

BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres par l'intermédiaire du dépôt du bibliobus (Bibliothèque itinérante du Conseil Général), sans droit d'inscription et aux heures d'ouverture de la Mairie.

ESPACE PUBLIC MULTIMEDIA DE FEYTIAT

Les habitants d'Eyjeaux peuvent accéder à l'espace numérique multimédia de FEYTIAT situé à la Bibliothèque Multimédia André Périgord ☎ 05.55.48.43.00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Patricia CHABROUX assure une permanence à la Mairie d'EYJEAUX le **4ème jeudi de chaque mois de 9h00 à 11h30** (Prendre rendez-vous à la Mairie de préférence)

Ou à la Maison de la Solidarité
32 rue Domnolet Lafarge LIMOGES
☎ 05.55.30.09.96

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accueil de la clientèle : S.I.A.E.P. des Allois
Mairie 87400 LA GENEYTOUSE

☎ 05.55.09.70.12

Renseignements techniques : Ets MIANE et VINATIER
ZI de Beauregard 19100 BRIVE
Dépannage 24h/24 Tél.: 05.55.86.08.61

COLLECTE DES DÉCHETS

N° Vert 0 800 86 11 11

BACS VERTS le samedi matin

**BACS BLEUS le jeudi après-midi
des semaines paires**

Encombrants ménagers

4^e jeudi de février, mai, août et novembre.
Se faire inscrire en Mairie 10 jours avant.

DECHÈTERIES

Les habitants d'Eyjeaux ont accès aux déchèteries communautaires suivantes :

EYJEAUX

**(ouverte mardi et samedi de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h00) ☎ 05.55.30.42.55**

- Zone de Magré : Rue Léonard Samie
- Zone industrielle Nord : Rue Philippe Lebon
- Landouge : Rue du Cavou

**Une carte d'accès est obligatoire
pour pénétrer sur le site.**

Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer etc...) et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport).

PERMANENCE Mutualité Sociale Agricole

M. FLACASSIER assure une permanence les 1^{er} mardis de chaque mois de 9h à 12h à Pierre-Buffière.

L'assistante sociale accueille à la MSA Impasse Sainte Claire ou rend visite à domicile sur rendez-vous. ☎ 05.55.49.87.58

**CURÉ DE LA PAROISSE
PIERRE-BUFFIERE ☎ 05.55.00.61.45**

AFFAIRES SOCIALES

Personnes Agées

Dans chaque canton, un lieu d'écoute, d'accueil, de réflexion, assuré par des professionnels, met la personne au centre du dispositif gérontologique en apportant des conseils individualisés et des orientations spécialisées avec un suivi pour les situations difficiles.

Canton de Pierre-Buffière

Aurélie Martin

Maison de la Culture Le Bourg 87220 BOISSEUIL Tél : 05.55.06.52.15

PLANNING DES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LES MAISONS DE RETRAITE DE PIERRE BUFFIÈRE ET SAINT GERMAIN LES BELLES

MAI / JUIN	
TOUS LES LUNDIS DE 15H À 16 H30	JEUX DE MÉMO A ST GERMAIN LES BELLES
TOUS LES MARDIS DE 15 H À 16 H	CHORALE A PIERRE-BUFFIERE
TOUS LES JEUDIS DE 15H À 16H30	ACTIVITES MANUELLES OU PHYSIQUES A ST GERMAIN LES BELLES
TOUS LES VENDREDIS 15 H À 16 H	LOTO LUDIQUÉ A PIERRE-BUFFIERE
JEUDI 31 MAI DE 15H A 16H	SPECTACLE MUSICAL A PIERRE-BUFFIERE
JEUDI 21 JUIN DE 15H A 16H	SPECTACLE MUSICAL A PIERRE-BUFFIERE

Renseignements aux services animation des établissements

Pierre-Buffière 05 55 00 67 44

St-Germain-les-Belles 05 55 71 83 92

S.I.P.R.A.D.

Service Intercommunal de Portage de Repas à Domicile

Le Service Intercommunal de Portage de Repas à Domicile pour les personnes âgées, handicapées ou convalescentes des cantons de Pierre-Buffière et Saint-Germain-les-Belles est une association loi 1901, agréée par le Conseil Général de la Haute-Vienne.

Ce service permet d'avoir une alimentation équilibrée et variée, de pallier les difficultés rencontrées pour faire les courses ou préparer les repas.

Les repas sont confectionnés par la Résidence Adeline, Maison de Retraite de Pierre-Buffière, sous le contrôle d'une diététicienne. Ils peuvent être adaptés en fonction des régimes prescrits par votre médecin : sans sel, sans gras ou sans sucre ...

Ils sont livrés à domicile, plusieurs fois par semaine dans une voiture frigorifique.

Composition d'un repas

Potage, entrée, viande ou poisson, légumes, fromage et dessert

Une formule qui s'adapte à vos besoins, à vous de choisir : chaque jour ou certains jours de la semaine, de façon temporaire ou sur une période longue.

Sous conditions de ressources, vous pouvez solliciter une participation financière de l'aide sociale ou de l'A.P.A.

**N'hésitez pas à contacter le S.I.P.R.A.D.
de préférence le matin au 06 81 17 47 05**

Comment piéger seulement les frelons asiatiques ?

Tout le monde a remarqué que le frelon asiatique a depuis quelques années maintenant colonisé le Limousin, au grand damne, entre autre, des apiculteurs et des entomologistes.



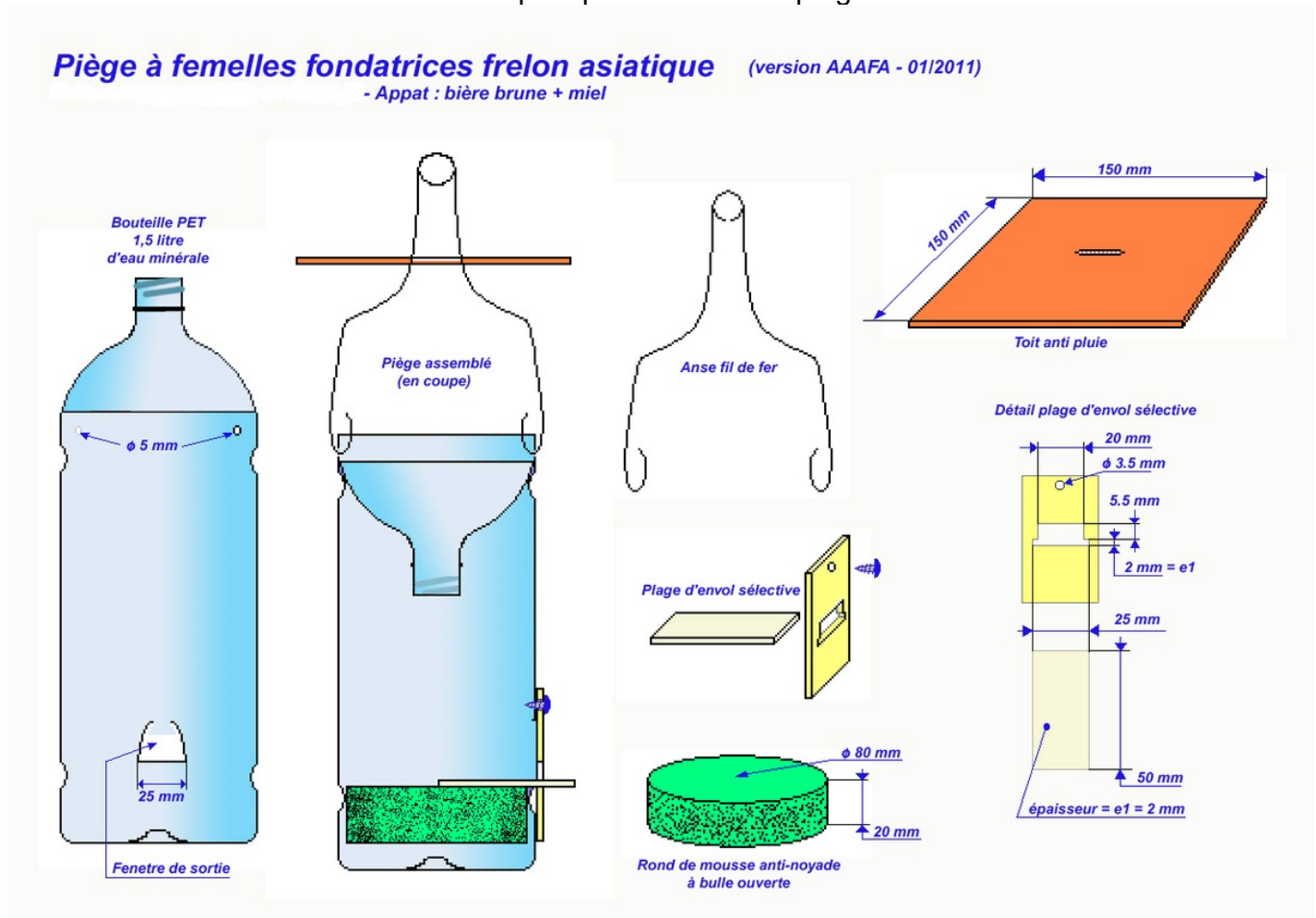
Ce frelon est arrivé en France à Bordeaux dans des conteneurs de poteries chinoises, et a depuis colonisé tout l'hexagone, à des densités variables selon les départements.

Le problème est que la présence de cette espèce non endémique peut avoir des conséquences sur la faune locale, les insectes et en particulier les abeilles.

Nous pouvons donc essayer de lutter à notre manière contre cette espèce invasive, il existe des pièges qui permettent de ne capturer presque que des frelons asiatiques.

Bien sûr quelques autres insectes peuvent rester coincés dans la bouteille, mais la présence d'une fenêtre de sortie pour les insectes plus petits que les frelons permet une sélection déjà importante.

Voici donc un modèle de plan pour bricoler un piège à frelon sélectif :



(Le rond de mousse anti-noyade peut être remplacé par des graviers, le but étant que les insectes ne se noient pas)

Il faut aussi rappeler que l'intervention de la collectivité en cas de nid est circonscrite au domaine public.

Le traitement revient donc au particulier si un arbre infecté se situe sur un terrain privé.



Les Croqueurs de Pommes de l'Ouest Limousin

Dimanche 19 février 2012

Animation autour de "La Pomme de Garde"

Bourse aux greffons
Taille d'entretien sur pommiers de plein vent
Jus de pommes à la sortie du pressoir
Exposition de pommes de garde Librairie des Croqueurs
Vente de pommes en direct des producteurs
Salle polyvalente & Verger communal



Samedi 7 avril 2012

Démonstration de taille
Greffage de pommiers
et distribution de greffons



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION CONTRE TEMPS DANSE



Quelques nouvelles des activités de notre association pour cette période 2011/2012.

Cette année nous comptons 80 adhérentes (53 l'an passé), nous sommes bien sûr très satisfaites de cette évolution.

Jessica, notre professeur de danse nous a momentanément abandonné pour une bonne raison puisque c'était pour la naissance de sa petite fille Lili qui est née le 19 mars, nous lui adressons toutes nos félicitations pour cet heureux évènement.

Fanny qui assure son remplacement pendant son congé maternité a immédiatement été intégrée dans les groupes et fait preuve du même dynamisme.

Notre assemblée générale a eu lieu le 21 mars 2012 : le bilan financier de l'année 2010/2011 a été présenté avec un solde positif sur l'exercice et le bilan prévisionnel de l'exercice 2011/2012 est tout à fait satisfaisant. La situation financière reste satisfaisante.

Lors de cette assemblée générale, nous avons rappelé l'importance de la vigilance des parents en fin de cours et de l'aide nécessaire à l'habillement des enfants notamment pour les plus jeunes.

Des projets ...

- Un stage de Zumba vous est proposé le 13 mai de 13 h à 14 h, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès des membres du bureau,
- Une démonstration (de Zumba) suivra le jour du marché de 14 h 30 à 15 h en accord avec le groupe des ados,
- Une journée « portes ouvertes » sera organisée le 11 juin 2012 de 18 h à 20 h en fonction des groupes.

Le montant des cotisations (par semestre) restera inchangé à la rentrée de septembre 2012 :

- Groupes 1 et 2 : 40 €
- Groupe 3 : 43 €
- Groupes 4 et 5 : 45 €

Nous acceptons les bons CAF, chèques vacances, cheq'up (C. R.), shake@ado87 (C. G.)

La date de la prochaine rentrée est fixée au **Lundi 10 septembre 2012**
Venez nombreux pour conserver la forme ou la retrouver.

Pour tout renseignement s'adresser aux personnes du bureau :

Présidente : Annette CHARBONNIER
Vice- Présidente : Lucienne BRANDY
Trésorière : Annie MAZURIER
Trésorière Adjointe : Maggy ALABRE
Secrétaire : Marie-France SCHIO
Secrétaire Adjointe : Cathy GAILLARD

Horaires des cours - Salle polyvalente « La Grange »

LE LUNDI

⇒ **De 17heures à 18heures** : Éveil à la Danse pour les petits, initiation à la relation musique et mouvements – Groupe 1

⇒ **De 18 heures à 19 heures** : 8/12 ans, Modern Jazz - Groupe 2

⇒ **De 19 heures à 20 heures 15** : Pour ados et adultes, élongation, stretching, gymnastique au sol, coordination, abdominaux etc. – Groupe 3

⇒ **De 20 heures 15 à 21 heures 30** : Pour Ados et adultes, modern jazz – Gr 4

LE MERCREDI

⇒ **De 14 heures à 15 heures** : Pour Ados, modern jazz - Groupe 5 (*)

(*) Le cours de modern jazz pour ados est maintenu en fonction des effectifs selon les années.

CÔTE FIL - CÔTE CADRE
ASSOCIATION BRODERIE ENCADREMENT

Vous êtes intéressée par :

- Les travaux d'aiguilles (broderie traditionnelle, point compté, canevass, tricot, crochet ...)

- L'encadrement de photos, gravures, cartes, peintures ou broderies...

Alors débutante ou confirmée ... Ne restez plus isolée,

*L'Association **CÔTE FIL CÔTE CADRE** serait heureuse de vous accueillir avec vos ouvrages ou vos travaux.*

*L'association se réunit
le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois à 20 h 30*

Mairie : Salle n° 2 au 1^{er} étage.

Contacts :

Sandrine JAUDINOT : 05 55 10 21 39

Geneviève JOASSIM : 05 55 00 26 08



En ce début d'année 2012, Farandole poursuit son activité en faveur de l'école et de tous les enfants. Nous vous rappelons la modification du statut de L'A.P.E. qui depuis septembre 2011 permet aux grands-parents et habitants de la commune d'Eyjeaux d'être membres actifs au sein de l'association.

Le bureau tient aussi à remercier tous les bénévoles pour leur investissement au sein de l'association.

Quelque rappel de manifestations qui ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire:

* L'assemblée générale: le vendredi 23 septembre 2011

* Marché de la Saint-Martin: le 13 novembre 2011

* L'arbre de Noël : le vendredi 16 et samedi 17 décembre 2011. Nous tenons à remercier vivement notre fidèle Père-Noël ainsi que notre DJ et nous leur donnons rendez-vous pour cette fin d'année.

* Loto annuel: le 12 février 2012 .Toute l'équipe vous remercie d'être venu et félicitent les gagnants des premiers prix, ainsi que le gagnant de la tombola.

* Le carnaval de l'école: le vendredi 30 mars avec la participation du soleil, Farandole a pu distribuer le goûter dans la cour de l'école. Les membres remercie Monsieur GAUCHER, Papi de Lucile qui comme chaque année a préparé de délicieuses brioches à tous les enfants.

Prochaines dates à venir:

* Marché des plantations, le dimanche 13 mai

* Vide grenier, le samedi 30 juin: Le prix du mètre linéaire est fixé à 2,50 euros. Vous pouvez dès à présent vous inscrire au 06-10-07-35-40 ou 05-55-00-20-18

FARANDOLE



ASSOCIATION SPORTIVE D'EYJEAUX

L'arrivée du printemps coïncide avec la fin des championnats du District. Cette année l'équipe termine en milieu de tableau dans sa catégorie de 4^{ème} division.

Ce classement est conforme à la qualité du groupe. Malgré un effectif suffisant pour aligner une équipe chaque dimanche, l'équipe n'a pas été épargnée par les blessures et a dû parfois évoluer avec un nombre de joueurs inférieur à celui requis sur la feuille de match

Pour la première fois de son histoire, l'équipe a été récompensée par la remise du Challenge du Fair-play pour sa bonne tenue sur le terrain.

A cette occasion une réception a été organisée par le Conseil Général en présence des instances du District et des différents partenaires pour la remise du challenge et des récompenses.

Prochaine manifestation du club, le traditionnel tournoi Anthony, qui se déroulera le samedi 9 Juin toute la journée avec possibilité de restauration sur place.

Nous vous attendons nombreux à cette occasion.



PÉTANQUE CLUB D'EYJEAUX

La pétanque reprend !

Venez nous rejoindre le vendredi soir sur l'aire de jeux, pas besoin de licence juste l'envie de passer un bon moment.

LE CONCOURS OFFICIEL

AURA LIEU LE 29 JUILLET 2012

à partir de 14 heures

Bien amicalement,
Le bureau.



COMITE DES LOISIRS

PROGRAMME 2012



Samedi 18 février 2012, la troupe des « Troubadours de la Combade » se produisait devant une salle comble. Chants, danses et histoires drôles figuraient au programme de cette soirée limousine.

Les membres du Comité des Loisirs préparent déjà la 10^e édition des « Dingomobiles »

Pour fêter cet évènement et organiser au mieux cette manifestation, nous faisons appel à tous les bénévoles motivés qui souhaitent faire vivre notre Commune.

**N'HESITER PAS A VENIR NOUS REJOINDRE
POUR FAIRE LA FETE A EYJEAUX
vous serez les bienvenus**

DIMANCHE 1 JUILLET 2012
10^{ème} édition des DINGOMOBILES
Animation musicale avec le groupe « OZABUMBA »



Edition 2011

Les concurrents peuvent s'inscrire
dès à présent soit par mail sur
les sites <http://dingomobile.free.fr>
ou www.eyjeaux.com
soit par téléphone au 06.87.01.65.77

**Rendez-vous à tous le premier dimanche de juillet pour retrouver l'esprit de
l'équipe fondatrice des « Dingomobiles ».**

Le bureau



SAISON 2011-2012

Après une bonne saison 2010 - 2011, l'association Gym' Tonic continue sur sa lancée et redouble d'énergie pour 2012 !

L'association compte aujourd'hui 42 adhérentes et propose deux activités qui remportent un véritable succès :

- **Gym** le mardi soir de 20h30 à 21h30 avec Isabelle
- **Step et cardiofit** le jeudi soir de 20h à 21h30 avec Wilfried

Les cours se déroulent **salle La Grange** à Eyjeaux.

Gym' Tonic vous donne la possibilité de découvrir l'une ou l'autre des activités en vous offrant 2 séances d'essai gratuites.

Le bureau remercie les professeurs et les adhérentes pour leur dynamisme et leur investissement.

Gym' Tonic, c'est le sport et la bonne humeur :

- notre professeur Wilfried Martin a décroché son premier titre mondial de full contact le 04 novembre 2011.
Toutes nos félicitations à notre sacré champion!

- la soirée « Moules Frites » organisée le 19 novembre a été une nouvelle réussite
Merci encore une fois à tous !

- notre soirée de début d'année a permis de partager un moment de convivialité entre sportives !

Gym' Tonic vous donne rendez-vous au Marché d'Eyjeaux le 13 mai prochain pour vous faire découvrir ses activités et organise sa soirée de fin d'année le 15 juin 2012.

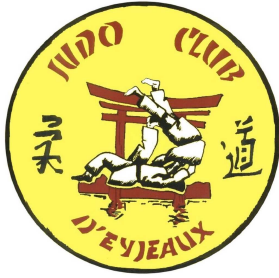
N'hésitez pas à nous rejoindre !

La Présidente
Laurence Harixcalde
06.30.23.59.67

La Secrétaire
Céline Chauvy
06.82.22.99.66

La Trésorière
Maria Coudert
05.55.00.27.95





Eyjeaux, le 31 Mars 2012

N° F.F.J.D.A. 19870490

L'assemblée Générale, qui se tiendra en Juin 2012, sera électorale. En effet, les statuts de l'association stipulent que les membres du bureau sont élus pour quatre ans et réélus lors de l'année « Olympique ».

Tous les membres du bureau sont donc démissionnaires et seront soumis à candidature pour une réélection. A ce jour, tous les postes de membres sont à pourvoir (Président, Secrétaire titulaire, Secrétaire adjoint, Trésorier titulaire, Trésorier adjoint), et une seule candidature spontanée nous est parvenue pour la constitution du nouveau bureau.

Cette lettre ouverte a pour but d'attirer l'attention de tous sur le fait que cette assemblée générale sera déterminante pour le renouvellement de cette équipe, et par la même assurer la pérennité ainsi que la continuité du bon fonctionnement du club, dans le sens où il ne peut y avoir de club sans bureau.

Depuis plus de 30 ans, le Judo Club d'Eyjeaux, a vu passer sur ses tatamis, un grand nombre de jeunes, et moins jeunes, de notre commune et des communes environnantes. Il fait partie, avec toutes les autres associations de la commune, de la vie de celle-ci.

Il serait dommage de voir disparaître cette institution, par le seul fait qu'il n'y a pas de renouvellement du bureau.

Je tenais à vous informer de cette situation préoccupante à 3 mois de l'élection et me tiens à votre disposition, pour toute demande d'information et surtout pour toute candidature.

Antoine RICHE
Président

Président
Antoine RICHE
La Vermeillerie
87220 EYJEAUX
☎06.38.45.41.81

Trésorière
Christelle BOISSIERE
Lot. Le Mas Barrette
87220 EYJEAUX
☎05.55.30.40.06

Secrétaire
Nicolas POULY
Route des Veyrines
87140 CHAMBORET
☎05.55.30.53.89



ça discute à l'apéro-discussion !...

Eyjeaux Expression vient de lancer en ce début d'année 2012 des « apéro-discussions ». Le premier rendez-vous s'est déroulé le 18 février dernier et a permis d'entamer une série de rencontres conviviales basées sur l'échange. Les questions d'actualité nationale ont bien entendu occupé l'essentiel de ces premiers rendez-vous, mais toutes les questions ont vocation à être évoquées.

Après les 17 mars et 7 avril, d'autres rendez-vous dont les dates seront publiées sur le site internet de la commune, le principe d'une réunion mensuelle est désormais acté. Elles se déroulent dans les salles municipales à côté de la mairie, avec la perspective à l'avenir de se retrouver dans un lieu convivial, peut-être dans le commerce multiservices.

Elections ou pas, le débat démocratique doit vivre : il est source de réflexion et d'enrichissement et permet de créer, de maintenir, de développer le lien social auquel nous sommes très attachés.

Nous vous attendons à ces rendez-vous, un samedi par mois, en toute simplicité, entre 11h00 et 13h00

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les membres de l'association

Par mél : eyjeaux_expression@yahoo.fr

Ou par téléphone : Jacques ROUX – 05 55 48 36 73

DIMANCHE 13 MAI **MARCHÉ DES PLANTATIONS**

**Grand choix de fleurs pour embellir vos balcons,
terrasses, parterres et jardins**

**Produits du terroir et artisanat
Expositions de tableaux par des artistes locaux et
l'Association « Briance Couleur » de Glanges**

Pensez aux cadeaux de la Fête des Mères, vous trouverez un grand choix
de bijoux fantaisie, porcelaines etc...

**De 13h à 14h initiation à la ZUMBA
à la salle des préfabriqués
De 14 h à 15 h Démonstration de Zumba sur l'aire de
loisirs avec l'association CONTRETEMPS DANSE
et de gymnastique avec l'association GYM'TONIC**

A partir de 15 h représentation folklorique avec
"LOU FOGAU DE BUJALEU"

Une vente pour action humanitaire sera proposée
par le Comité Limousin de Soutien du Peuple Sahraoui.

Kart à pédales, manège, pêches aux canards et tirs
pour les enfants

Possibilité de restauration sur place

Entrée et parking gratuits

MERCI A NOS PARTENAIRES ET AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES



BUJALEUX

DIMANCHE 13 MAI
MARCHÉ DES PLANTATIONS



PRODUITS DU TERROIR
ARTISANAT

EXPOSITIONS de Peintres locaux
et de Briance Couleur

à partir de 15 heures
"Lou Fougau de Bujaleu"

Entrée Parking Gratuits

